

## **Pour les voeux janvier 2014**

Mesdames et messieurs,

Merci d'avoir répondu à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie des vœux municipaux. Merci à vous collègues élus de la CC ou des environs, merci aux membres du CCAS, merci aux représentants de la gendarmerie, des pompiers, des services publics ou privés, merci à Monsieur le curé doyen, merci aux représentants des associations, partenaires essentiels de la vie municipale.

### **Les excusés**

*Monsieur Pierrick Massiot président région, représenté par Monique Danion*

*Monsieur Goulard, président conseil général, représenté par Michel Burban*

*Madame Odette Herviaux sénatrice*

*Monsieur Gassman Agence Technique départementale*

*Monsieur Jean De Kerangat Maire Honoraire*

*Madame Favreau, directrice d'académie*

*Colonel Sylvain LANIEL, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Morbihan*

*Madame Le Breton directrice de l'école Notre Dame*

Et merci à vous nouveaux habitants de Questembert que nous avons le plaisir d'accueillir officiellement ce matin. Nous avons adressé 170 invitations, mais nous savons que certains n'ont pas été repérés, malgré tous nos efforts, qu'ils veuillent bien accepter nos excuses.

Comme chaque année, nous leur avons préparé avec l'aide de nos partenaires une pochette quelques cadeaux qui vous aideront à mieux connaître et mieux apprécier notre petite ville. *Vous y trouverez*

- Guide pratique de la commune
- Guide de randonnée
- Disque de stationnement
- autocollant
- Plan de Questembert
- Abonnement gratuit à la médiathèque pour la famille
- 1 entrée pour la piscine
- 2 Entrées gratuites pour une journée hippique au champ de courses du Resto
- Réduction pour le cinéma Iris
- Tarifs réduits Asphodèle
- Guide du tri sélectif
- flyers Quest'en pouce

Et puisque c'est de saison, je vous présente à tous, en mon nom et au nom de la municipalité, mes meilleurs vœux pour 2014 : que l'année nouvelle vous garde en bonne santé et vous apporte la réussite de vos projets, et du bonheur.

Au cours de ce moment convivial, nous accueillons officiellement les nouveaux habitants, ceux qui ont choisi Questembert. Il sera intéressant tout à l'heure d'échanger avec eux pour comprendre ce qui les a motivés à s'installer ici. Ils ont pour la plupart découvert les services offerts sur notre commune. Mais peut-être pas tous.

Aussi vais-je prendre quelques instants pour présenter Questembert, sa ville et sa campagne. Que les anciens me pardonnent de leur parler de choses qu'ils connaissent depuis si longtemps qu'ils peuvent s'imaginer que c'est là de toute éternité, que c'est aussi vieux que la chapelle St-Michel, les Halles ou la rivière de Célac. Questembert, c'est d'abord une commune étendue 6600 ha, 66 Km<sup>2</sup>, dix kilomètres entre les points les plus éloignés, 6 km entre Kerpaillard et la mairie. Une agglomération centrée autour des Halles, de l'église, de la mairie, qui s'étend jusqu'aux nouveaux quartiers de Lenruit et Kervault. Un autre quartier urbanisé autour de la gare, un quartier qui va se trouver transformé avec la construction du siège de la communauté et la rénovation prévue de la gare elle-même. La commune comporte de nombreux hameaux qui se sont étoffés au cours des 30 dernières années.

Notre petite ville s'est développée autour du commerce et des services publics ou marchands. Parlons rapidement des services communaux : la mairie rénovée l'an dernier abrite l'administration communale : état-civil, élections, finances, comptabilité, direction générale, direction technique, communication. A côté de la mairie, le Centre communal d'action sociale avec le service d'aide à domicile. Au CCAS sont rattachés la maison de l'enfance ouverte en 2005 (crèche et multicaccueil) et le foyer-logement dont la rénovation vient de commencer.

Les 2 restaurants scolaires municipaux, à Locmaria et à Beausoleil, sont approvisionnés par la cuisine centrale de Beausoleil : nous avons dépassé les 20 % de produits bio dans les repas (30 % dans les assiettes!) qui sont fabriqués sur place par la société Ansamble. La commune a pu signer la charte Manger Bio avec le Groupement des producteurs bio du Morbihan.

Nous avons exigé que les viandes servies soient label rouge ou bleu blanc cœur pour le porc. Les tarifs des repas (plus de 800 par jour, en moyenne) sont modulés en fonction du quotient familial, comme le sont aussi les tarifs de garderie scolaire ou des activités enfance/jeunesse désormais assurées par la Communauté de communes, avec comme base notre maison des jeunes, ouverte en 2001 au carrefour des Buttes.

Notre commune accueille environ **3000 scolaires** - dont beaucoup sont transportés matin et soir grâce au SITS, syndicat intercommunal de transports scolaires. Au niveau maternelle et primaire, à côté des écoles communales de Beausoleil (274 enfants en élémentaire et 174 en maternelle), les écoles privées Notre-Dame (387 enfants 262+125) et Diwan (31 élèves dont 24 de Questembert 19+12) sont soutenues par la commune dans le cadre des contrats d'association. Notez que nous avons respecté la même équité dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires : l'école Notre-Dame reçoit pour les organiser des moyens équivalents à ceux de l'école publique.

Nous avons deux collèges (Jean-Loup Chrétien et St-Joseph-La Salle). Au niveau lycée, nous avons d'un côté la MFREO dont l'enseignement est fondé sur l'alternance, la MF s'est spécialisée dans les métiers du cheval et les travaux paysagers ; quant au lycée Marcelin Berthelot, il comporte des sections d'enseignement général et des spécialités techniques dont certaines sont très recherchées : la plasturgie, l'outillage et les maquettes. Il va sans dire que ces établissements obtiennent des résultats remarquables : on est en Bretagne et les Bretons accordent beaucoup d'importance à la réussite scolaire.

A l'autre bout de la vie, outre le foyer-logement que j'ai déjà cité, Questembert a réalisé au début des années 90 en plein centre-ville la résidence Louis Thomas dédiée aux **personnes âgées**. La commune a mis en place un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), avec des auxiliaires de vie qualifiées. Personnes âgées qui trouvent un pivot de services dans le relais gérontologie assuré par la Communauté de Communes. Quant à la Maison de Retraite, construite en 2005 (pour remplacer celle qui avait été créée au début des années 60,) elle accueille 83 résidents... et la liste d'attente est longue. Rattaché à la maison de Retraite, le SSIAD, service de soins infirmiers à domicile, travaille en étroite collaboration avec les cabinets privés.

Ceci m'amène à parler des **services de santé** : 7 médecins généralistes sont à notre disposition à Questembert, plus un médecin biologiste en laboratoire d'analyses, à quoi s'ajoutent les cabinets dentaires, les cabinets infirmiers, les deux sages-femmes, les 3 pharmacies, les services de kiné, d'orthophonie et d'ostéopathie, d'autres professions paramédicales. Nous pourrions avoir mieux et plus avec des spécialistes qui nous manquent par exemple en ophtalmologie et en gynécologie. Mais vous avez sans doute entendu parler de démographie médicale : attirer des spécialistes relève de l'utopie, maintenir le nombre de généralistes est déjà une gageure. Pour ma part, je défendais depuis longtemps l'idée d'un lieu unique qui rassemblerait les professionnels de santé. Après plusieurs tentatives avortées, la démarche du **pôle pluridisciplinaire de santé** est aujourd'hui bien enclenchée avec le soutien du cabinet Hippocrate missionné par la commune.

Sans vouloir faire la liste de tous les services présents sur la commune, je noterai cependant que nous disposons d'une étude notariale, de cabinets d'avocat, d'experts-comptables, de cabinets vétérinaires... Mme Séverine Ligonnière vient de reprendre la charge d'huissier de justice place Louis Herrou.

Six réseaux bancaires ont installé des agences locales, ce qui est un indice probant de bonne santé économique. Comme l'est d'ailleurs la présence d'agences immobilières, qui tirent leur épingle du jeu, malgré le ralentissement des affaires. Au centre-ville et sur la zone de Lenruît essentiellement, l'offre commerciale est diversifiée. Elle pourrait sans doute l'être encore plus, mais les modes de consommation évoluent et certaines formes de commerce sont à la peine, d'autant que **l'évasion commerciale**, quoi que certains disent, est importante et peut nous inquiéter.

Sur le plan économique, la commune compte quelques belles entreprises, souvent discrètes, parce que leur clientèle s'étend largement au-delà de nos territoires. Et il s'en crée régulièrement : le **service économique de la communauté de communes** est à leur écoute et les aide dans leurs démarches, quand il est sollicité, bien sûr. La Communauté dispose d'ailleurs d'une pépinière d'entreprises à Kervault pour soutenir les créateurs.

N'oublions pas l'agriculture : si le nombre d'exploitations diminue comme partout ailleurs, le nombre d'actifs employés soit comme chefs d'exploitation ou comme salariés se maintient à un bon niveau. A ces emplois directs s'ajoutent tous ceux de la filière. Où faut-il s'arrêter quand on compte les emplois directs et les emplois induits ? Où doit-on comptabiliser les salariés de la CUMA La Printanière, par exemple. En tout cas, pour la stabilité économique de notre région et de notre commune, il est essentiel de conserver notre potentiel de production. Sinon, comment garder localement les activités agroalimentaires ?

Localement, nous avons subi les conséquences de la **crise agroalimentaire** et en particulier, les licenciements du groupe Doux. A notre niveau, nous faisons notre possible pour rechercher des solutions sans pour autant promettre des miracles. Je participais le 17 décembre en mairie au dernier comité de pilotage mis en place après les licenciements de Nutréa/Guyomarc'h. Du côté de Nutréa, on apprenait qu'une solution avait été trouvée pour plus de vingt salariés sur les 29 licenciés. En contrepartie, les moyens mobilisés par le plan de revitalisation ont permis de soutenir la création de 43 emplois dont plus de 20 sur la communauté de communes. J'espère que nous aurons un résultat aussi positif cette fois-ci.

D'autant que, sans pavoiser, nous pourrions sans doute profiter de la reprise, même poussive, de l'économie française. Sans nous coiffer de bonnets rouges, nous pouvons nous appuyer sur la résilience bretonne et sur les moyens dégagés par **le pacte d'avenir signé pour la Bretagne**.

Je reviens cependant aux services publics et aux équipements qui font la qualité de la vie à Questembert. Sans oublier que ces équipements ne vivraient pas sans les nombreuses **associations** qui animent la vie locale. A quoi serviraient les terrains de jeux extérieurs, les salles de sports sans les clubs qui les utilisent et qui encadrent les équipes de toutes les générations ? C'est vrai autant pour la culture que pour les loisirs et le sport. J'en profite pour remercier en mon nom, et au nom de tous les Questembertois, les bénévoles qui s'engagent à notre service à tous... sans pour autant être payés en retour du moindre signe de reconnaissance...

Dans le **domaine culturel**, nos sommes gâtés avec la médiathèque dont l'accueil et le système informatique ont été rénovés cette année, l'Asphodèle où nous sommes ce matin, qui est maintenant

gérée en direct par la Communauté de Communes, ou bien encore l'école de musique du SIDEM, l'école de musique et de danse traditionnelles du Camber, et les autres propositions artistiques qui répondent aux attentes du public. Et je n'ai garde d'oublier le cinéma IRIS, bâtiment communal, sans doute, mais vivant d'une association dynamique : avec sa programmation grand public, mais aussi cinécole, ciné senior, les séances d'art et essai, il atteint presque les 50 000 entrées par an.

Quant aux autres services publics qui constituent les aménités de la vie questembertoise, signalons la piscine intercommunale dont le succès ne se dément pas, le camping municipal, havre de paix apprécié des campeurs, mais aussi des Questembertois qui aiment se promener sur les sentiers de la coulée verte.

Je n'aurais pas terminé ce tableau des services publics si je n'avais pas évoqué le service des eaux assuré par la SIAEP, la collecte des déchets du ressort de la communauté de commune. En notant que nous disposons désormais à Questembert d'une déchetterie flambant neuve dont l'accès est gratuit pour les particuliers. La Communauté de communes a la compétence enfance-jeunesse, la coordination gérontologique, comme je l'ai déjà dit, mais elle s'occupe aussi du tourisme à travers l'OTSI Rochefort-en-Terre tourisme, du développement économique : création et aménagement des zones d'activités, accueil et soutien aux porteurs de projet. Enfin, la communauté a la charge des centres de secours de Questembert et de Molac, mais évidemment la mise en œuvre des secours se fait à travers le Service départemental d'incendie et de secours, et chez nous, grâce à l'engagement de nos **sapeurs pompiers volontaires** qu'il faut remercier et féliciter.

Je n'oublie pas un service public parfois impopulaire : le **centre local des finances publiques**, la perception comme on disait avant. Et enfin, nous bénéficions de la présence de la **gendarmerie** : Questembert est le siège de la Communauté de Brigades qui regroupe les brigades de Questembert, de Rochefort-en-Terre et d'Elven sous l'autorité du lieutenant Dorval. *Ah les gendarmes, jamais là quand on a besoin d'eux, on entend souvent cette affirmation ; on n'ose pas dire : ils sont là quand on ne voudrait pas*, par exemple pour vous arrêter au bord de la route pour l'excès de vitesse ou d'alcool. Alors qu'ils sont là, à cet endroit, pour assurer la sécurité.

Ils sont aussi là pour assurer l'ordre public ! Ainsi, ils sont encore mobilisés contre les actions de vandales et d'imbéciles qui s'attaquent aux radars automatiques. Réfléchissons à ce que ça coûte : du temps homme, des frais de réparation... et à ce qui se mesure plus difficilement : combien de vies épargnées par la présence du radar du Hallinier en Elven ?

Mais ce qui a mobilisé le Lt Dorval, et avant lui le Lt Raut avec leurs personnels, c'est ce qui a pourri la vie des Questembertois, les actes de délinquance et d'incivilités concentrés sur le centre-ville : tapages, bagarres, rackets, dégradations, incendies de véhicules. Il a fallu un travail patient et méthodique de plusieurs enquêteurs pour résoudre la plupart des faits, présenter les auteurs à la justice et ramener de la sérénité pour les habitants du centre-ville.

Je crois qu'on peut les remercier et les féliciter. Je sais que les gendarmes ont su également persuader les voisins, les témoins, de dire ce qu'ils avaient vu ! Combien de fois a-t-on entendu : *» on les voit, on les connaît !* Alors pourquoi ne pas témoigner ?

Pour faciliter peut-être le travail des gendarmes, pour rassurer aussi les riverains, pour dissuader ou éloigner les auteurs d'incivilités ou de délits, nous faisons installer en ce moment des dispositifs de **vidéo protection** en centre-ville. Ils seront opérationnels vers la fin janvier. Je rassure ceux qui s'inquiéteraient pour les libertés publiques. Les images s'effacent automatiquement passé un délai de 15 jours sauf si une autorité habilitée en demande le visionnement.

Pour compléter cette présentation, je redonne quelques chiffres. D'abord la population, telle qu'elle est calculée par l'INSEE en attendant la prise en compte du recensement qui va commencer au milieu de ce mois. Selon les calculs de l'INSEE, les questembertois sont au 1er janvier 7464 et si on ajoute les « comptés à part », la population totale est de 7773 (7319 et 7699 au 1er janvier 2013). En fait ces données montrent que la structure générationnelle ne change pas fortement : bien sûr, la part des plus anciens augmente, mais moins que dans le département, et surtout beaucoup moins que dans d'autres territoires.

Évidemment, notre population s'accroît plus du fait du solde migratoire que par le différentiel entre les décès et les naissances. Nous avons enregistré en 2013 88 décès et 80 naissances. (21 mariages) !

La population s'accroît, et pourtant, les projets de constructions sont en nette baisse ; nous avons échappé à la tendance générale en 2012, sans doute parce qu'en fin d'année, les porteurs de projet avaient déposé des dossiers en urgence avant la mise en application de la nouvelle réglementation thermique. Au 31 décembre, nous n'avons enregistré que 67 PC contre 120 en 2012. Cependant, comme il y a un collectif de 15 logements, la surface totale de plancher baisse de moins de 10 % : de 8571 m<sup>2</sup> à 7887 m<sup>2</sup>. Reste que la baisse est importante, comme celle qui affecte les transactions immobilières : les prix n'atteignent plus les sommets des années passées. Notons cependant la création de plusieurs lotissements privés qui témoignent du dynamisme local.

Pour en terminer avec les statistiques, je redonne les données de l'INSEE pour 2009 : à Questembert, il y a **2861 actifs ayant un emploi et 2795 emplois sur la commune**, ce qui donne un indice de concentration de l'emploi de 0,97. Pas si mal, n'est-ce pas ?

Si nous faisons un bref retour sur l'année écoulée, **il faut retenir quelques faits marquants.**

D'abord, notre commune a vu son **agenda 21** reconnu par le ministère de l'écologie et du développement durable. Citons parmi les nombreuses actions menées à bien : comme je le disais tout à l'heure, nous avons atteint et dépassé l'objectif de 20 % d'aliments bio dans les repas servis dans les restaurants scolaires municipaux, nous avons supprimé les produits phytosanitaires dans les traitements des espaces verts communaux (le label sera officiellement remis au cours de ce mois de janvier), le projet de coulée verte périurbaine prend peu à peu la forme que nous avons imaginée. La liste est longue, mais ce qui est sans doute le plus important, c'est que désormais, tous nos projets sont passés au tamis du développement durable avec ses trois composantes : le social, l'économique, l'environnemental.

Ainsi, et j'en viens à parler des travaux, pour la **réhabilitation du centre ville**, qui s'est achevée cette année, l'étude a mobilisé les réflexions des techniciens, mais aussi celles des usagers, des riverains avec comme objectif plus de confort dans les usages partagés, plus de nature dans la ville. L'autre face de cette rénovation concerne la protection de la qualité de l'eau : avec ce chantier, nous achevons la mise en séparatif des réseaux de collecte des eaux : les eaux usées d'un côté, les eaux de pluie de l'autre et celles-ci sont décantées dans le bassin de dépollution du Pont-Plat.

La même démarche a présidé à la transformation de **l'ancienne piscine en Centre de Loisirs** pour les enfants et adolescents : réhabiliter un bâtiment existant pour l'adapter aux besoins et aux exigences de notre temps : le projet a d'ailleurs été validé par l'Eco-Faur, une procédure très exigeante de la Région Bretagne. Il a été également lauréat de l'appel à projets de l'ADEME. Les mêmes méthodes ont été suivies pour les travaux des rues Le Brun-Malard/Pasteur, des rues Jean Grimaud, Avenol et Cabello et pour le rond-point du Poignant.

Rassurez-vous, je ne vais pas faire la liste des petits et grands travaux, sachez seulement que le total des dépenses d'investissement s'élève pour cette année à **3,5 millions d'euros**.

Pour les perspectives 2014, je me bornerai à évoquer ce qui est en cours et qui va s'achever prochainement : le CLSH, déjà évoqué, le siège communautaire prévu pour le mois de juin et la rénovation du quartier de la gare qui va démarrer, le réseau de chaleur qui alimentera les bâtiments de Beausoleil. La rénovation du foyer-logement suivra son cours, de même que la réalisation du nouveau cimetière. Les études préalables à la ZAC multisites permettront aux élus en charge de prendre les décisions stratégiques.

Un mot sur la rénovation de la maison Macé, **l'hostellerie Le Guennégo**. Le chantier a commencé à l'automne et il ne s'achèvera que vers septembre/octobre. La qualité patrimoniale de ce bâtiment, un des plus anciens de Questembert, nous impose une restauration de qualité, elle nous a permis d'obtenir des soutiens financiers du département et de la Région. Le projet a suscité l'intérêt de la **fondation du patrimoine** qui a lancé une souscription de mécénat : chacun peut apporter sa contribution, qui donne le droit à une réduction d'impôt de 66 % : pour 30 € de don, vous bénéficiez d'une réduction de 20€ et le don ne vous coûte donc que 10 €. Je dis 30 €, il n'est pas interdit de

mettre plus. Si nous dépassons 7500 € de dons, nous recevrons une aide complémentaire de la Région Bretagne dans le cadre de son programme *Skoaz ouzh skoaz* (Épaule contre épaule). Quant aux des projets à plus long terme, nous aurons l'occasion de les présenter prochainement mais dans un autre contexte.

Beaucoup de travaux en 2013, du personnel supplémentaire pour assurer la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Alors où en sont les finances de la commune ? Nous avons à peu de chose près les résultats de l'année passée : nous terminons avec un excédent d'un peu plus d'1,5 million d'euros, très satisfaisant, comme les années passées. Un résultat qui vient confirmer l'analyse qu'a faite la Chambre Régionale des Comptes : **« la situation financière de la commune est saine »**.

De brosser le tableau de notre commune, de faire un rappel sur l'année écoulée, je me dis que nous avons de la chance, que vous les nouveaux Questembertois, vous avez bien raison d'avoir choisi Questembert pour vous y installer. Et si tout cela est à votre disposition, c'est le fruit d'un engagement collectif. Celui des élus, je remercie tous mes collègues du conseil et spécialement ceux qui assument des responsabilités particulières, mais je remercie aussi les collègues élus de la minorité pour leur vigilance, même s'il m'arrive de trouver leurs critiques injustes ou infondées. L'engagement des personnels municipaux dans leur mission de service public. L'engagement des hommes et des femmes qui animent la vie associative et font qu'il fait bon vivre à Questembert. Merci à tous.

Vient enfin le temps de conclure mon propos – merci de votre écoute patiente – je voudrais vous dire mon optimisme pour l'année qui s'ouvre. Pas l'optimisme béat du ravi de la crèche., l'optimisme raisonné de quelqu'un qui observe le contexte, qui mesure les difficultés, les nôtres et celles de tout le pays, qui sait que ces difficultés sont énormes, mais qui sait aussi que, pour une part au moins, notre avenir dépend de nous. L'avenir, ce n'est pas un destin tragique qui s'impose à nous, il sera ce que nous en ferons. Et pour agir, il faut au minimum avoir un peu de confiance en soi. Quoi de plus décourageant que les docteurs tant pis, qui vous décrivent votre ville comme marquée par le déclin, sans ambition, sans espérance ? Ne nous laissons pas abattre par tous les grincheux et les pisse-vinaigre et nous ferons ensemble une bonne année 2014.

Bonne année à vous, bonne année à Questembert.